



# COMMISSION DES COMPETITIONS FEMININES

## Réunion du mercredi 13 août 2025

### PV n° 1 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

**Présents** : Sandra Caron, Sophie Enriquez, Florence Broussard, Sandra Escacq, Arnaud Billat, Adrien Tourrettes,  
**Absents excusés** : Laure Bertin, Magalie Andrieux, Mallory Naïbo, Célia Taurisson, Eric Larrigaudière, Clément Combaud, Benoît Martinaud.

### Ouverture

La réunion débute avec un point sur la composition de la Commission pour cette nouvelle saison. Nous remercions Laurence Garrigue et Cécile Maakaron pour le travail accompli et accueillons Célia Taurisson et Eric Larrigaudière qui rejoignent la Commission.

### 1 Journée de rentrée Ecoles de football féminines

La journée de rentrée des écoles de football féminines (U6F à U11F) se fera le samedi 20 septembre de 14h à 16h.

La Commission propose de l'attribuer au club de Bias.

Le calendrier des rassemblements féminins de la 1<sup>ère</sup> partie de saison est le suivant :

- Samedi 4 octobre : Castelmoron
- Samedi 15 novembre
- Samedi 29 novembre
- Samedi 13 décembre

### 2 Championnat jeunes

#### Championnat jeunes à 11 :

Comme chaque saison, les championnats U15F et U18F se feront en Interdistricts avec le district de Dordogne. Les engagements sont toujours en cours.

U18F :

A l'heure actuelle, 5 clubs sont susceptibles de participer à la compétition :

Bergerac – Trélissac – Notre Dame de Sanilhac – Garofoot – SU Agen.

Première phase en septembre et octobre, la compétition sera gérée par le District du Lot-et-Garonne.

U15F :

A l'heure actuelle, 5 clubs sont susceptibles de participer à la compétition :

Bergerac – Trélissac – Notre Dame de Sanilhac – Garofoot – SU Agen.

Première phase de septembre à janvier, la compétition sera gérée par le District de Dordogne.

## Championnat jeunes à 8 :

U13 F :

3 clubs souhaitent engager une équipe. Au vu du faible nombre d'équipes, il ne sera pas possible de créer une compétition U13 au niveau du District.

Les clubs peuvent s'engager soit en championnat U13 Garçons soit en championnat U13F de Gironde.

A l'heure actuelle :

Bias : championnat U13 garçons

SU Agen : Championnat U13F Gironde

Le Mas : Championnat U13F Gironde

## **2 Championnat séniors à 11**

Un club est engagé en championnat R2 : Garofoot.

Deux clubs se sont engagés en championnat à 11 Interdistricts 24/47 : USPF et Sainte-Livrade.

## **3 Championnat séniors à 8**

La Commission confirme les engagements des clubs et valide le calendrier général présenté en séance.

La Commission se félicite de l'engagement de 12 équipes :

FC Casteljaloux – FC Castelmoron – SC Dausse – ROC Laroque – Ent. Marcellus/Houeillès – AS Miramont – Ent. Monbahu/Villeréal – Monflanquin FC – RS Saint-Sernin – FC Savérien – Tonneins FC – Vallée Lémance FC.

Rappel de la décision du Comité de Direction du 03 juillet 2025 : Dérogation pour la saison 2025 2026 (renouvelable) donnant la possibilité de faire évoluer 6 mutées dont 2 hors période sur le championnat séniors à 8.

## **4 Futsal**

La Commission fait le choix de renouveler la compétition séniors Futsal.

Celle-ci se déroulera en janvier et février et sera obligatoire pour l'ensemble des équipes engagées dans les différents championnats à 8 et à 11.

## **5 Coupes**

2 coupes séniors seront organisées cette saison :

Coupe féminine à 8

Coupe féminine à 11

Chaque club engagé en championnat sera automatiquement inscrit dans l'épreuve correspondante.

**Les Co-Présidentes  
Sandra CARON et Sophie ENRIQUEZ**